

ASSEMBLEE DE PAROISSE

Dimanche 23 mars 2015 à 10h30 au temple du Lieu

Présidence : Mr Martin Aubert, vice-président.

Ordre du jour :

- Accueil, principes constitutifs.
- Adoption de l'ordre du jour.
- Procès-verbal assemblée 23.11.14
- Budget 2014 – Rapport de la commission de gestion.
- Communications du Conseil de Paroisse et images de la vie paroissiale.
- Informations du Conseil de Fondation Maison de Paroisse.
- Informations du Conseil Régional et du Synode.
- Divers propositions individuelles.

Présents : Environ 70 personnes

Excusés : Messieurs Marcel Piguet et Paul Lyon ainsi que leurs épouses.
Madame Viviane Lutangu ainsi que Monsieur Charles-Louis Rochat.

- **Accueil et principes constitutifs**

Le Président lit les principes constitutifs et prononce une prière d'introduction

- **Adoption de l'ordre du jour**

Le Président souhaite la bienvenue aux personnes présentes et soumet l'ordre du jour. Celui-ci est accepté à l'unanimité.

- **Procès-verbal, assemblée du 23.11.14**

Le Président demande si quelqu'un désire lecture du PV, sachant que chacun a pu en prendre connaissance dans le journal local ou sur le site internet. Personne ne se manifeste et le PV est accepté par l'assemblée.

- **Compte 2014 – rapport de la Commission de gestion**

Mme Maryrose Gay présente et commente les comptes point par point. Ils se soldent par un bénéfice de CHF 7'227,20. Prévus déficitaires d'environ CHF 2'000,--, les comptes de la paroisse ont bénéficié d'une part plus accrue de donations par bulletin de versment réalisés en fin d'année ainsi qu'à la générosité de tous les paroissiens.

Madame Rosemarie Clot lit le rapport de la commission de gestion et donne des explications sur quelques points.

La discussion est ouverte, mais personne dans l'assemblée ne s'exprime sur le sujet. Le Président relève d'ailleurs et à juste titre la clarté avec laquelle les comptes ont été présentés.

La commission de gestion propose d'accepter les comptes de l'exercice 2014 tels que présentés, ceux-ci sont acceptés à l'unanimité moins une abstention. La commission de gestion propose également de donner décharge de ces comptes à Madame Gay et de relever la commission de son mandat, objets acceptés à l'unanimité.

- **Communications du Conseil de Paroisse et images de la vie paroissiale**

Tout d'abord, Monsieur Pierre Meylan nous fait part de la décision de Madame Rébecca Reymond de démissionner du Conseil de Paroisse et nous soumet sa lettre de démission. Celle-ci nous fait part de son désaccord avec le Synode quant à la célébration pour personnes de même sexe. Nous ressentons là une vive émotion quant à sa profonde foi en Dieu et en Jésus Christ et le fait de devoir faire un choix face à ses convictions. Son mari, Monsieur Matthieu Reymond s'exprime également afin de coroborer le choix de son épouse tout en exprimant son attachement à l'Evangile. Monsieur Pierre Meylan remercie personnellement Madame Reymond pour son engagement et le soin qu'elle aura apporté à sa tâche au sein de la paroisse.

La repourvue du poste du pasteur Wild s'avère quelque peu compliquée. En fait six pasteurs et diacres ont été contactés mais malheureusement sans suite positive. Une candidature sera probablement déposée par le Conseil synodal pour l'été 2015. La proposition sera examinée par le Conseil de Paroisse.

Un nouveau concierge, Monsieur Marc Ospelt à été nommé par la municipalité de l'Abbaye pour l'entretien de l'église de l'Abbaye.

Le pasteur Luc Badoux a fait part de la poursuite de son engagement en tout cas jusqu'en été 2016 afin d'assurer une transition confortable au sein de la paroisse. Les paroissiens lui en sont très reconnaissants.

M Gauthier Aubert, stagiaire paroissial, nous rapporte son expérience à Thaïti où il a pu être en contact avec des chrétiens locaux.

Le programme de la législature se dirige vers la redéfinition des fondements de notre Eglise face aux nombreux changements de société. Notre paroisse encourage le Synode dans cette voie.

Nous avons la chance, ici à la Vallée de bénéficier de l'engagement de nombreux jeunes donnant à notre paroisse toute son attractivité. Sous l'impulsion d'Aurore Gay et d'autres personnes, nous aurons la chance d'assister cet automne à un spectacle inédit intitulé « Néon ». Relevons également que des enfants et des jeunes sont régulièrement impliqués pendant les cultes du dimanche. Il y a du dynamisme à la Vallée, qu'on se le dise.

Madame Josiane Bossel nous décrit les soirées « Femmes en chemin » ,suivies par de nombreuses participantes qui ont ainsi pu affermir leur foi.

- **Informations du Conseil de Fondation Maison de Paroisse**

Mr Stanley Tramaux nous rapporte les activités de Conseil de Fondation Maison de Paroisse. Ceci toujours dans la perspective de susciter une dynamique communautaire et mettre à disposition des locaux.

Une vingtaine de groupes (prière, rencontre) d'activités (jeunes, familles, adultes, aînés, repas communautaires, après-cultes, etc), de conseils (assemblées, commissions) se déroulent régulièrement dans le cadre de la Maison de Paroisse. Nombre d'événements ponctuels dont une grande partie festifs sont venus se greffer en ce lieu. Une attention toute particulière a été portée aux familles endeuillées à l'occasion de thé d'enterrements.

Pour conclure, n'oublions pas de remercier toutes les personnes engagées dans les activités de la Maison de Paroisse.

- **Informations du Conseil Régional et du Synode**

Madame Paulette Reymond relate le rapport du Conseil Régional qui relève la diminution du nombre de catéchumènes mais note que ceux-ci ont un engagement de qualité qui doit être nourri en prenant soin de les accompagner dans leur foi. Il se doit de repenser les activités pour leur offrir des terrains d'exercice adéquats. La région a pu bénéficier de la mission d'un civiliste qui a su appuyer le ministre dans ces fonctions.

La région doit également faire face au difficile renouvellement de certains conseils de paroisse en valorisant l'engagement de chacun. Toutefois, le Conseil Régional s'est vu contraint d'assurer provisoirement la gestion de certaines paroisses sous l'égide du Synode.

Monsieur Denis Candaux représentant du Synode relève, comme Pierre Meylan, la redéfinition des fondements de l'Eglise comme principal objectif de législature. Ces objectifs doivent aller dans le sens de l'engagement, de l'ouverture, de la formation afin que la communauté soit encouragée par le développement de la vie spirituelle.

- **Divers et propositions individuels**

Monsieur Jean-Paul Guignard demande que certaines mesures soient prises pour les malentendants.

Il est maintenant douze heures, la parole n'étant plus demandée le Président lève la séance et invite chacun à un moment de convivialité.

Le Secrétaire

Jérémie Golay